

Procès-Verbal
Assemblée Générale Ordinaire d'ETE
Du Samedi 22 Juin 2019
Espace Bouchonnerie – Avenue des Poilus – 83390 PIERREFEU

Président : M. Pierre GUIBERT

Secrétaire Général : M. André VITIELLO

Vice-Président Délégué : William PONT

Présents : Mmes Cathy DARDON – Valérie TOMASSONE – MM. Gérard BORGONI – Guy BOURICHA - Michel BRUNET – Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Antoine MANCINO – Mourath NDAW – Jean PAOLINI - Jean Paul PERON - Jean Paul RUIZ – André SASSELLI – José VIVERO

Excusés : MM. Guy BOUCHON - Gérard IVORA - Jean RENZULLI

1 - Ouverture de la séance par le Président.

Le Président Pierre GUIBERT ouvre la séance en remerciant le Maire de Pierrefeu pour le prêt de cette magnifique salle André Malraux, M. Jean Paul RUIZ pour l'organisation et souhaite la bienvenue aux clubs ainsi qu'aux personnalités qui ont répondu présents pour cette Assemblée.

Il évoque différents points :

>> Création d'un terrain futsal extérieur à TOULON et possibilité de création d'un terrain futsal extérieur dans d'autres communes qui permettrait une évolution du Futsal.

>> Concernant la réforme des championnats jeunes : Année de transition.

>> Officiels : Règlement des frais d'officiels par le District

Il remercie le personnel administratif pour sa compétence et le travail accompli.

2 – Allocution de Monsieur le Maire de Pierrefeu du Var :

M. Patrick MARTINELLI souhaite la bienvenue au Président et à l'ensemble des participants venus nombreux pour cette assemblée. Il insiste sur le rôle essentiel joué par les associations au sein de la Commune et en particulier par le club de football local qui dynamise de façon très positive le secteur « jeunes » de la ville.

Il souhaite à l'ensemble des acteurs de cette Assemblée Générale une bonne séance de travail.

3 – Allocution de Monsieur Noël MANNINO, Secrétaire Général de la Ligue Méditerranée :

La parole est donnée à M. Noël MANNINO, Secrétaire Général de la Ligue Méditerranée qui informe les clubs présents qu'une plateforme ressources va être créée afin d'aider au mieux les clubs dans leurs démarches. Il continue son discours en parlant de la grande réforme des championnats jeunes.

Il félicite le club du SC TOULON pour sa montée en National 1 et le club TOULON ELITE FUTSAL pour son titre de Champion de France.

4 – Intervention de M. Francis ROUX représentant du Conseil Départemental du Var

M. Francis ROUX du Conseil Départemental prend la parole et félicite l'ensemble des présidents et dirigeants ainsi que les parents qui œuvrent pour la bonne marche du football. Il précise que les subventions ne devraient pas diminuer et que le Comité Départemental reste autant que faire se peut un soutien du monde associatif.

5 – Annonce des clubs présents ou représentés.

clubs Libres : BANDOL (M. Frédéric LAPASSET) – BARJOLS (M. André VITIELLO) - BELGENTIER FC (M. Alain DEBON) – BESSE SPORTS (M. Edouard GATTEAUX) - BORMES M.S (M. Gaël BRINON) – BRAS (M. Christian ROERO) – BRIGNOLES (Mme Marie José BOURDIN) – CABASSE (M. Jean-Pierre BLASCO) - CALLAS CANTON (M. Jean Marc MATTERA) – CANNET DES MAURES (M. Frédéric DHEDIN) – AMICALE CARCOISE (M. Gaël BRINON) — CARQUEIRANNE LA CRAU (M. Alain ROQUEBRUN) – COGOLIN (M. Philippe GIORDANA) - CUERS PIERREFEU (M. Jean Claude LANDA) – DRAGUIGNAN SC (M. Julien SETTE) – ESTEREL (M. Claude GIMENEZ) - FLAYOSC AC (M. Jean Marc MATTERA) – FREJUS CENTRE SOCIEUX / CULTUREL (M. Claude GIMENEZ) - FREJUS ST RAPHAEL (M. Antoine MANCINO) – GARDIA CLUB (M. André VITIELLO) – GRIMAUD (M. Gaël BRINON) – HYERES FC (M. Jean-Pierre BLASCO) – PTT HYERES (M. Dominique JULLIEN PALETIER) – KING OF VAL DES ROUGIERES (M. Gaël BRINON) - LA CADIERE (M. BAILLE) – LA LONDE (M. Cataldo LASORSA) – FC LA SEYNE (M. Vincent ERIC) – LE BEAUSSET JS. (M. Jérôme SANTUCCI) – LE LAVANDOU (M. Vincenzo CARDUCCIO) – LE PRADET (M. Dany BRANDL) – LE REVEST (M. Franck PASCOET) – LES VALLONS (M. Jean-François SORGIA) - LORGUES (M. Jean Philippe BIANCO) – MAR VIVO (Mme Laurence BERNARDINI) – MAESTRAL (M. André VITIELLO) - NANS LES PINS (Mme Joëlle JAMAKORZIAN) – OLLIOULES (M. Pierre OGGIANU) – PAYS DE FAYENCE (M. Thierry TANZI) - POURRIERES (M. Christian ROERO) – PUGET FC (M. Antoine MANCINO) - RAMATUELLE (M. Marcel CHASSAIGNE) – R.C LA BAIE (M. Jean Claude PARRADO) – ROCBARON (M. Jacques SYLVESTRE) – ROQUEBRUNE (M. Silvio RAVELLI) – SANARY (Mme Laurence BERNARDINI) – SIX FOURS LE BRUSC (Mme Huguette CARPENTIER) – SOLLIES FARLEDE (M. Fabien BONARDI) – ST CYR (M. Sébastien BAILLE) – ST MANDRIER (M. Samuel KRAJEWSKI) – ST MAXIMIN (M. André VITIELLO) – ST ZACHARIE (M. Gérard BORGONI) – STE ANASTASIE (M. Gérard BORGONI) – STE MAXIME (M.

Gérard BORGONI) – SC TOURVES (Mme Patricia GALLIANO) – STADE TRANSIAN (M. Laurent KUBACKI) - VAL D'ISOLE (M. Jean Michel HUMBERT) – VIDAUBAN FC (M. Jean Marc MATTERA) – CLARET MONTETY (M. Gérard BORGONI) – TOULON USAM (M. Dominique MARIOTTI) – JS LE MOURILLON (M. Frédéric BOUVIER) – ASPTT TOULON (M. Alain AUVARO) – RACING FC TOULON (M. Gaël BRINON) – T. HOPITAL (M. André SASSELLI) – ENT. PIVOTTE SERINETTE (M. Benoit JANIN) – SC TOULON (M. André VITIELLO) – CSC STE MUSSE TOULON EST (M. ABDI) – TOULON EST (M. ABDI) - LITTORAL SPORT ACADEMY (M. Frédéric BOUVIER)

Clubs Loisirs : LE LIDO (M. Dominique MARIOTTI) - PORT ISSOL (M. Christian ROERO)

Clubs Futsal: CLARET FUTSAL (M. Christian ROERO) – TOULON ELITE FUTSAL (M. AUVARO) – FREJUS FUTSAL (M. Antoine MANCINO) – ISOLE FUTSAL (M. Silvio RAVELLI) - LE LAS FUTSAL (M. Silvio RAVELLI)

Clubs excusés, présents ou représentés sans droit de vote : CARNOULES F.C. (M. Christophe CAILLOT) – GIENS – PLAN DE LA TOUR - ST TROPEZ FC (M. David DORINO) – TARADEAU (Mme Christian MOISAN) – TOULON TREMLIN (M. Samir MAJRI) – CLASSIC ST JEAN (M. MESGUID) – TOULON EST FUTSAL

Clubs Absents : AUPS REGUSSE – ELAN CAMPSOIS – ENTENTE HAUT VAR – FLASSANS – GONFARON – INSTITUT M20 – LA VALETTE – LE LUC – LE MUY – LE VAL BESSILLON – LES ARCS – PIGNANS – RIANNS – ROUGIERS – SALERNES – SIGNES – AS LA BEAUCAIRE – AS DU SUD - BELGENTIER FL – LA RESERVE – LOUP FC – UNION MAHORAISE – SIBLAS – HYERES OLYMPIQUE – FUTSAL AVENIR SPORTIF TOULON – ST MAX FUTSAL

Soit 72 Clubs présents ou représentés sur 111.

Le quorum de 56 clubs présents ou représentés étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

6 - Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire d'hiver.

Le président poursuit l'ordre du jour par l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire d'Hiver du 1er décembre 2018 au siège du District du Var. Celui-ci **est adopté à l'unanimité.**

7 – Rapport moral, sportif et administratif présenté par le Secrétaire Général, M. André VITIELLO et Rapports d'activités des Commissions de la saison 2018 / 2019 :

La saison 2018/2019 aura été marquée par trois moments forts :

Le début de saison en pleine euphorie suite à la belle victoire de l'équipe de France en Coupe du monde. Un véritable coup de fouet pour notre football, en particulier au niveau du foot animation, et l'explosion de nos effectifs avec 22.733 licenciés (+ 5,10 % par rapport à la saison dernière !) pour 131 clubs !

Un mois de Mars bien noir avec la disparition de Gérard PY. Une tristesse énorme pour le District. Gérard figure emblématique du football varois laisse derrière lui un grand vide et le souvenir d'un homme rigoureux, disponible, compétent et totalement investi dans son rôle de bénévole au service du monde associatif et du football en particulier. Une fin de saison tonitruante avec l'accession en National du SC Toulon, le titre de champion de France Futsal pour Toulon Elite, l'accession en R2 pour ST. TROPEZ et LA GARDE, l'accession en National pour les U17 de LA VALETTE, la montée en Ligue pour FREJUS Futsal et les Féminines de CARQUEIRANNE-LA CRAU, le titre de Champion de France pour nos universitaires de LA GARDE, de très beaux champions du Var dans les diverses catégories (on y reviendra tout à l'heure) ainsi que des très beaux vainqueurs en Coupe du VAR « SC TOULON en Séniors et U19, COGOLIN en U17, LA GARDE en U15, Le SC TOULON (Séniors Féminines à 11), LA LONDE (Séniors Féminines à 8), SIX-FOURS LE BRUSC (U18F) et FREJUS-ST. RAPHAEL (U15F)

Et, pour finir la réforme sur les nouvelles compétitions des Jeunes réforme qui entrera en vigueur dès la saison prochaine et bien évidemment la Coupe de Monde Féminines dont on espère bien sûr une victoire de nos BLEUES... Globalement, on retiendra comme chaque année un fonctionnement plein et entier des diverses commissions du District dont le travail hebdomadaire en relation étroite avec le secrétariat aura généré une information régulière envers les clubs.

Le seul point récurrent de plus en plus perturbant pour la Commission des Arbitres et le secrétariat à mettre en exergue et qui devra être impérativement corrigé résulte du manque de rigueur dans le respect des délais concernant les convocations qui font l'objet de modifications tardives souvent non justifiées réglementairement !

Enfin, s'agissant des problèmes disciplinaires, on notera encore des voies de fait sur officiels. Cette saison il y en aura eu trois. Certes moins que la saison dernière mais encore trois incidents de trop !

Concernant les résultats sportifs évoqués en ce début de compte rendu on attendra les résultats définitifs de La Ligue notamment pour la R1 et la R2 afin de compléter le palmarès avec les accessions et surtout les descentes.

Enfin, je veux encore et toujours insister sur la bonne santé du football varois grâce à vous les clubs, grâce aux dirigeants, aux entraîneurs, aux éducateurs, aux joueurs, aux officiels (Arbitres et Délégués) mais également grâce au travail accompli par tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche au sein de notre football amateur. Je n'oublie pas non plus tous les membres des diverses commissions du District ainsi que notre personnel administratif Nathalie, Aurélie et Isabelle pour leur sérieux, leur disponibilité et leurs compétences.

Et, pour terminer je dirai que cette saison sera presque parfaite si par bonheur l'Equipe de France Féminine remporte le titre suprême au terme de cette magnifique compétition de coupe du monde organisée par notre Pays.

Nous y croyons très fort

8 – Intervention de Mme Catherine DARDON

Mme Catherine DARDON intervient pour faire le point sur la féminisation et souligne l'impact de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA qui a lieu cette année avec plusieurs actions mises en place pour promouvoir cette compétition avant son début avec notamment plusieurs manifestations impliquant les différents acteurs du football tout au long de la saison :

- Rentrée du Foot
- Festival Foot U 13 Pitch
- Défi Cup U15F & U18F
- « Opération, Mesdames, Franchissez la Barrière ! »
- Finales des Coupes du Var
- Journée Nationale des Débutants
- Tournoi 100% féminin sur le thème de la Coupe Du Monde
- Concours de dessins

De plus, en parallèle, la Ligue Méditerranée a organisé le LMF TOUR qui s'est déroulé au complexe Léo Lagrange le 4 mai 2019, 3^{ème} village étape avec plus de 1483 visiteurs.

Mme Catherine DARDON informe également que des transports ont été mis en place pour les déplacements afin de permettre aux clubs d'assister aux matchs prévus à Nice.

9 – Intervention de Mlle Ludivine REGNIER

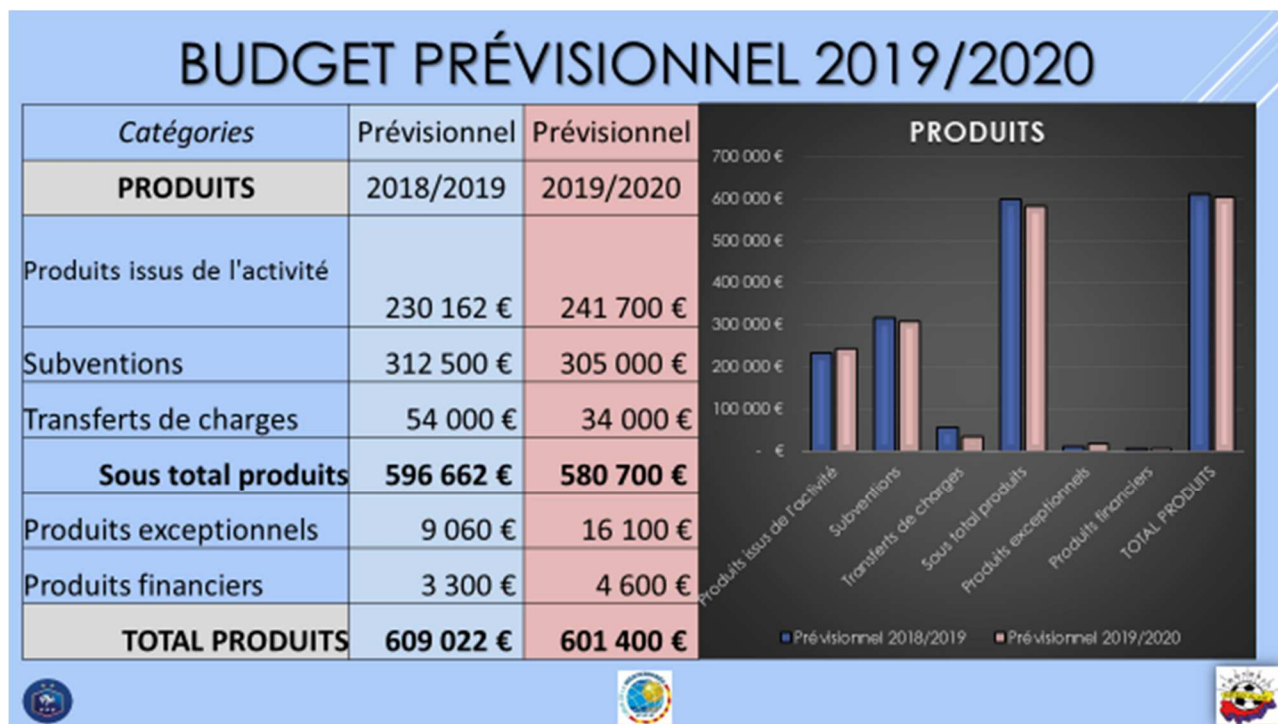
Mme Ludivine REGNIER intervient sur la structuration des clubs et rappelle les points fondamentaux pour mener à bien un projet sportif et éducatif tout au long de la saison.

Elle rappelle que le programme éducatif fédéral est simple à mettre en place. Cet outil véhicule les valeurs du football (plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité).

Elle rappelle également l'importance des labels pour les clubs.

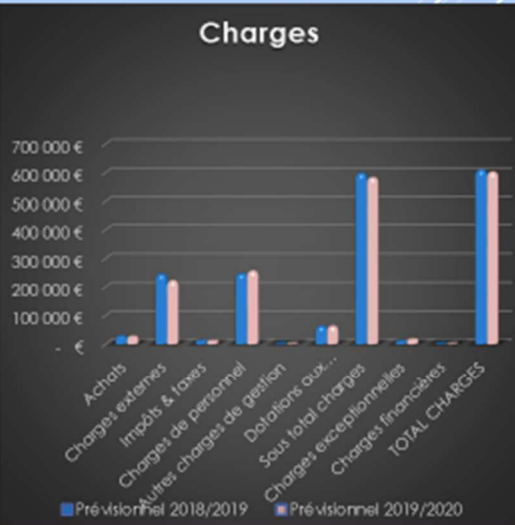
10 - Présentation du Budget Prévisionnel pour la saison 2019/2020

La trésorière présente le budget prévisionnel pour la saison 2019 / 2020 et le Président complète en présentant la mise en place dès septembre 2019 du règlement des frais des officiels par le District.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2019/2020

Catégories	Prévisionnel	Prévisionnel
CHARGES	2018/2019	2019/2020
Achats	29 346 €	28 200 €
Charges externes	244 600 €	221 444 €
Impôts & taxes	11 990 €	12 250 €
Charges de personnel	246 628 €	255 773 €
Autres charges de gestion	1 460 €	1 560 €
Dotations aux amortissements et provisions	63 100 €	63 100 €
Sous total charges	597 124 €	582 327 €
Charges exceptionnelles	10 210 €	18 200 €
Charges financières	1 688 €	873 €
TOTAL CHARGES	609 022 €	601 400 €



Aucune question n'ayant été posée par les clubs, le Budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

11 – Présentation du règlement des indemnités des officiels

Explication par le Président du règlement des indemnités des officiels pour la saison 2019/2020. Avantage pour les clubs : Plus de chèques – plus d'abus des arbitres et un prélèvement mensuel. Il est demandé par les clubs la possibilité de recevoir une facture qui est approuvée.

Ce projet est ensuite mis au vote.

- Le district, dans un but de simplification indemniser directement les officiels (arbitres et délégués) qui pratiquent dans le milieu amateur.
- Les frais d'arbitrages seront refacturés aux clubs en fonction des catégories et d'un calendrier des prélèvements.

La Règlementation URSSAF ?

- Dans le cadre de l'assujettissement des sommes versées aux arbitres au régime général de la sécurité sociale, la loi du 23/10/2006 a mis en place une exonération partielle des cotisations.
- Cette exonération ne peut dépasser 14,5% du plafond de sécurité Sociale sur une année civile.
- Mise en place sur quelques compétitions gérées par la FMI :
 - D1 Séniors
 - D2 Séniors
 - D3 Séniors
 - U19 D1
 - U17 D1
 - U15 D1

Vous n'aurez plus à régler les arbitres et le délégué le jour de la rencontre

Rencontres par week-end

Calcul en fonction de la saison 2018/2019

- D1 (12 clubs) – 6 rencontres - 18 arbitres + 6 délégués
- D2 (24 clubs) – 12 rencontres – 36 arbitres + 12 délégués
- D3 (36 clubs) – 18 rencontres – 54 arbitres
- U19 D1 (12 clubs) – 6 rencontres – 18 arbitres + 6 délégués
- U17 D1 (12 clubs) – 6 rencontres – 18 arbitres + 6 délégués
- U15 D1 (12 clubs) – 6 rencontres – 18 arbitres + 6 délégués

TOTAL par week-end = 162 arbitres + 36 délégués

TOTAL des OFFICIELS = 198

Sous réserve de modifications en fonction du vote de la réforme jeunes.

LES AVANTAGES POUR LES CLUBS

- Plus besoin de donner des chèques en blanc aux dirigeants.
- Facturation directement sur un relevé.
- Calcul du kilométrage par le programme (limitation des abus de kilométrage ou de surfacturation).

Un seul prélèvement mensuel

Obligation : être en prélèvement automatique.

LES AVANTAGES POUR LES ARBITRES

- Garantie du règlement
- Plus besoin d'établir de reçu
- Plus besoin de déposer les chèques en banque
- Plus de chèques sans provision
- Plus de conflit avec les clubs

Un seul règlement mensuel (le 10 du mois suivant)

LA MISE EN PLACE ET PROCESS POUR LES CLUBS

- Prévoir un prélèvement fixe et mensuel jusqu'à la fin de la saison
- En fin de saison, une régularisation sera effectuée.
- Prélèvement automatique mensuel (pas d'oubli).

POUR LES ARBITRES

- RIB obligatoire

La mise en place du système d'indemnisation des officiels est adoptée à 93,52% des votants.

12 – Propositions des modifications aux R.S du District

Vœu de la COMMISSION DES ARBITRES

PROPOSITION DU REGLEMENT SPORTIF

ARTICLE 53 : HEURES DES MATCHS OFFICIELS

.....

a) Le club recevant est tenu d'expédier au District, de préférence au moyen de l'adresse e-mail officielle du club, les imprimés prévus à cet effet, indiquant la date, l'heure et le lieu du match pour affichage sur Internet et dans "Footclubs" **21 jours au moins avant la date fixée au calendrier**. Passé ce délai le club fautif sera pénalisé d'une amende de 16 €

f) Au cas où l'horaire et le lieu ne seraient pas parvenus au District que ce soit en championnat normal, en coupe du Var, match remis ou donné à rejouer, seniors et jeunes, **le mardi précédant la rencontre à 17h00**, aucun horaire ne sera publié et aucun arbitre ne sera désigné. La rencontre n'aura pas lieu et son résultat sera du ressort de la Commission compétente.

g) Modification de convocation:

Les convocations paraissent sur le site Internet du District et dans "Footclubs" dès leur enregistrement par le Secrétariat. Si un club recevant, pour un cas de force majeure, relevant de l'appréciation des Commissions concernées est amené à **modifier l'heure et/ou le terrain déjà paru sur Internet et dans "Footclubs", il devra en aviser le club adverse ainsi que le District au plus tard le mardi précédant la rencontre avant 17 heures**. Une amende financière de 16 € sera portée au débit du club demandeur. Ces modifications d'extrême urgence ne peuvent concerner que des changements d'horaire pour le même jour (pas du samedi au dimanche ou inversement), sauf entente entre les deux clubs.

Au cas où la rencontre ainsi modifiée ne s'est pas déroulée, le club recevant aura match perdu systématiquement, s'il ne peut apporter la preuve qu'il a respecté en totalité les prescriptions ci-dessus.

Motif : Permettre à la C.D.A. de mieux gérer la désignation des arbitres.

Le vœu de la Commission des arbitres est rejeté à 65,09 % des votants

Vœu de la Commission Féminine et Féminisation

PROPOSITION DE MODIFICATION REGLEMENTS SPORTIFS

ARTICLE 63 – FORFAIT EN MATCHS OFFICIELS

4°/ Lors des deux dernières rencontres de championnat tout forfait déclaré ou enregistré le jour de la rencontre entraînera non seulement la perte du match avec 0 point mais également un retrait de deux points au classement **et une amende non applicable en ce qui concerne les rencontres féminines U15 F / U18 F**.

Article 65 : CLASSEMENT DANS LES EPREUVES

9bis/ Lors des deux dernières rencontres de championnat si un club aligne un joueur suspendu ou est déclaré battu par pénalité pour infraction aux Règlements Sportifs par la Commission des Statuts et Règlements, il sera sanctionné d'un retrait de deux points au classement avec application *d'une amende réduite à 50 euros en ce qui concerne les rencontres féminines jeunes U15 F / U18F*. Le joueur suspendu sera sanctionné d'une nouvelle suspension telle que prévu à l'article 226.4 des R.G

Exposé des motifs : Dans le cadre de la promotion du Football Féminin, ne pas pénaliser financièrement les clubs qui font les efforts d'engager des équipes de jeunes.

Avis de la Commission Révision des Textes : Favorable.

Le vœu de la Commission Féminine et Féminisation est adoptée à 88,33% des votants.

Vœu de CARQUEIRANNE LA CRAU

PROPOSITION DU REGLEMENT DE LA COUPE DU VAR FEMININE

ARTICLE 1 : Engagement

a/ b/ c/ et d/ Idem

e/ les joueuses peuvent indifféremment participer à la Coupe du Var à 11 et à la Coupe du Var à 8

Avis de la Commission Révision de Textes : Avis défavorable

Le vœu du club de CARQUEIRANNE LA CRAU est rejeté à 78,77% des votants.

12 – Propositions et choix du projet sur la réforme des Championnats Jeunes

Présentation de la genèse de ces modifications en rappelant la volonté de la FFF de mettre en place des accessions générationnelles et les préconisations de la DTN de proposer des championnats de Jeunes sur une seule année d'âge. Un groupe de travail a été mis en place avec les clubs afin d'aboutir sur deux projets U14 proposés au vote. M. William PONT tient à remercier en premier lieu M. Guy BOUCHON pour le travail accompli et explique qu'une concertation très large a été faite et qu'il a été tenu compte des observations des clubs. Après un débat très enthousiaste avec les clubs, le projet est mis au vote.

CANDIDATURE CHAMPIONNAT U14 D1 - SAISON 2019 - 2020

PROJET 2 - SUR DOSSIER - 1er PHASE DE SEPTEMBRE A DECEMBRE (en fonction des engagements)

NOM DU CLUB :
N° AFFILIATION : - - - - -

	+ de 40	de 30 à 39	de 20 à 29	de 15 à 29	de 10 à 14	- de 9	TOTAUX
Nombre de licenciés en U13G (futurs U14)	10 PTS	8 PTS	6 PTS	4 PTS	2 PTS	0 PT	MAXI 10 PTS
Fidélisation LICENCIES U12-U13 (taux de joueurs non mutés)	> 80%	de 65 à 79,9%	de 50 à 64,9%	de 40 à 49,9%	de 30 à 39,9%	de 0 à 29,9%	MAXI 10 PTS
Niveau EQUIPE U13 Année en cours (2ème phase)	Niveau GR 20 PTS	Niveau Exc 15 PTS	Niveau PE 10 PTS	Niveau Honneur 5 PTS			MAXI 20 PTS
RESULTAT FESTIVAL U13	Finale Départementale : Classement de 1 à 8 10 PTS		Finale Départementale : Classement de 9 à 16 6 PTS		Participation 2 pts		MAXI 10 PTS
	ENGAGEMENT PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL ET		8 fiches 10 PTS	5 à 7 fiches 7 PTS	1 à 4 fiches 4 PTS	Engagement 2 PTS	MAXI 10 PTS

TOTAL MAXIMUM = 60 PTS

BONUS	LABELS	Niveau Label Jeunes Elite - Excellence et Espoirs	SPTS
BONUS	Participation aux actions fédérales (3 RDF - Plateau de Noël - JND (minimum 4))		SPTS
BONUS	Diplômes des responsables U13 et U15	2 CFF 10 PTS	1 OF + 1 Anom 7 PTS
		2 attestés 4 PTS	1 attesté 2 PTS

TOTAL FINAL : MAXI 80 PTS

U1401
UNE poule 10 mais que 9 équipes retenues
GRILLE A 10 CLUBS AVEC UN EXEMPT
au terme du brassage, le 1er accédera en U14 R2 en JANVIER
(pas de descente)

U1402- DEUX POULES
Deux Poles de 10 avec 9 équipes retenues
GRILLE A 10 CLUBS AVEC UN EXEMPT
Au terme du brassage, le 1er de chaque poule accédera en U14 D1
Possibilité de descentes suivant le nombre de poules de U14 D1

U14 D3 - X POULES
X poules de 10 équipes
en fonction des engagements
Les premiers des X poules accéderont en U14 D2

PROJET N° 2 U14

SUR DOSSIER (CRÉATION D'UNE COMMISSION)

Composition de la Commission

- Le Président de la Commission des Activités Sportives Jeunes : Guy BOUCHON
- 2 Représentants du Comité de Direction : André VITIELLO et José VIVERO
- 2 Représentants du Département Technique : Guy BOURICHA et Ludvine REGNIER
- 2 Représentants des clubs : à désigner par tirage au sort après candidature

Le projet n° 2 est adopté à 57,80% des votants.

Le choix du Projet N°2 étant adopté, M. William PONT précise qu'une Commission va être créée et demande aux clubs intéressés de faire acte de candidature pour rejoindre cette commission.

S'agissant toujours de la réforme des championnats «jeunes», M. William PONT précise avec tableau à l'appui que le District du Var a souhaité que cette prochaine saison soit une année de transition. C'est pourquoi toutes les catégories d'âge seront proposées aux clubs dans les divers championnats (U14, U15, U16, U17, U18 et Critérium U18/U19/U20), afin que chaque club puisse trouver une réponse et une solution à sa propre situation.

L'assemblée tient à faire préciser qu'en U17 les équipes de D1 et D2 ne pourront pas être désignées à partir du niveau des U15 saison 2018/2019 mais bien à partir du niveau des équipes U17 de la saison précédente.

REFORMES DES CHAMPIONNATS JEUNES

Fin juin 2019

Composition des poules avec montées et descentes dans chaque catégorie selon règlement actuel avec le niveau de chaque équipe

Septembre 2019

Création de la catégorie U14 avec possibilité d'incorporer 3 U13
Engagement sur volontariat avec projet 1 ou 2

Année transitoire Réorganisation des championnats

Juillet 2019

U15

- Engagement des équipes D1 et D2 suivant niveau des poules établies fin juin 2019
- Coupe du Var U15

U16 (Création)

- Engagement sur volontariat suivant niveau des U15 saison 2018 – 2019
- Sont prioritaires les équipes qui descendent de U15 R2 et montent de U15 D2
- Coupe du Var U16

U17

- Maintien en U17 D1 ou U17 D2 suivant leur classement 2018 / 2019 pour les équipes ne souhaitant pas accéder en U18
- Coupe du Var U17

U18 (Création)

- Engagement sur volontariat suivant niveau des U17 saison 2018 – 2019
- Sont prioritaires les équipes qui descendent de U17 ligue
- Avec possibilité d'aligner 3 U19 (sauf en Coupe Gambardella)
- Coupe du Var U18

CRITERIUM U18/U19/U20 (Création)

- Engagement des équipes D1 suivant niveau des poules établies fin juin 2019
- Sont prioritaires les équipes qui descendent de U19 Ligue et qui montent de U19 D2
- Pas de Coupe du Var

13 – Questions divers

HYERES FC : Demande si les modalités de sanction dans les Districts, ligues et la F.F.F concernant un même motif sont identiques. Les barèmes sont identiques pour tout le monde mais les Commissions de Discipline restent seules décisionnaires.

COGOLIN : Demande si un joueur U16 avec double sur classement peut jouer en U18. M. William PONT répond qu'actuellement ce n'est pas possible.

14 – Intervention de Mme Lucienne ROQUES, Présidente du CDOS

Elle félicite tous les clubs pour les très bons résultats de cette saison. Il existe une réelle coopération entre le CDOS 83 et le District et elle s'en félicite.

Elle présente les nouveautés du CDOS 83 :

- >> Les labels qui vont être distribués aux communes et aux clubs sportifs.
- >> 2^{ème} opération avec les scolaires
- >> Développement du sport en entreprise.

15 – Intervention de M. Vincent NOLORGUES Vice-Président Délégué de la LFA

Il remercie le Président et se dit très heureux d'être présent pour cette Assemblée Générale du District du Var. Il évoque différents points et notamment :

- >> Formation arbitres et dirigeants qui doit prendre de l'essor
- >> Le rôle du District via les cadres techniques : détection des meilleurs joueurs
- >> Le rôle essentiel d'un club dans la formation des éducateurs et des joueurs

La Fédération Française de Football est dirigée par le COMEX composé de 10 membres élus avec à sa tête le Président Noël LEGRAET. Parmi les actions menées par celle-ci, il y a notamment celle qui consiste à veiller à la bonne répartition des « financements » et en particulier à ceux destinés au monde du football amateur. Enfin un petit mot pour insister sur « l'opération deuxième étoile » permettant aux clubs de bénéficier d'une dotation suite à la victoire de l'équipe de France en Coupe du Monde. A ce jour 60% des clubs seulement ont répondu !! (pourcentage assez faible).

14 – Intervention de Mme Stéphanie DESEEZ représentante de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Elle remercie le Président pour son invitation à l'Assemblée Générale et fait le bilan de cette assemblée riche en débat.

Elle félicite à son tour les clubs pour leur très bon résultat sportif ainsi que les arbitres, entraîneurs et les élus du District.

Concernant les dossiers de subvention du CNDS, dorénavant la gestion sera faite par la Fédération Française de Football.

15 – Clôture par le Président Pierre GUIBERT

Monsieur Pierre GUIBERT clôture cette séance en demandant, dans un premier temps, une minute de silence pour les amis du football récemment disparus : M. Michel LIGONNET, ancien arbitre du District, M. René VICTOR, ancien joueur de Brignoles et une pensée particulière pour M. Gérard PY, ancien Secrétaire Général du District du Var et membre de diverses Commissions.

Il précise plusieurs points :

>> Le District est à l'écoute de tous les clubs et aucun sujet n'est éludé.

>> Importante augmentation des licenciées féminines grâce à l'effet Coupe du Monde Féminines pour la saison 2019/2020.

>> Projet 2020 qui met l'accent sur la formation grâce à l'IR2F (dirigeants et arbitres)

Il souhaite de bonnes vacances à l'ensemble des participants et invite les champions de toutes les catégories à se présenter afin de recevoir leurs récompenses.

REMISE DES RECOMPENSES

M. Noël MANNINO, Secrétaire Général de la Ligue Méditerranée accompagné de M. Pierre GUIBERT, Président du District du Var, M. Patrick MARTINELLI, Maire de PIERREFEU, de Mme Stéphanie DESEEZ remet les médailles décernées par la Ligue Méditerranée aux bénévoles du District du Var suivant : Mmes Joëlle JAMAKORZIAN du SC NANS, Marie José BOURDIN de BRIGNOLES et M. Patrick FAUTRAD, Président de l'UNAF et membre du Comité de Direction du District du Var

Ensuite M. Pierre GUIBERT remet des récompenses à MM Alain GIRARDO du HYERES F, CACHET ROGER du PRADET et M. Ange MURATI, Vice-Président de la Commission des Championnats Séniors en remerciement de leur dévouement pour le football varois.

M. Vincent NOLORGUES a ensuite remis avec une très grande émotion à M. Michel BRUNET la plaquette de la Fédération en remerciements de toutes ces années passées dans le football.

M. Noël MANNINO, Secrétaire Général de la Ligue, M. Pierre GUIBERT, Président du District du Var et Mme Stéphanie DESEEZ remettent les récompenses aux clubs de BELGENTIER FC, HYERES FC, FREJUS ST RAPHAEL, CARQUEIRANNE LA CRAU, MAR VIVO, LE REVEST, PTT HYERES et PIVOTTE SERINETTE au titre du Programme Educatif Fédéral

REMISE DES TROPHEES DES CHAMPIONS DU VAR

D1 – ST TROPEZ FC
D2 – SOLLIES FARLEDE
D3 – TREMPIN FC
D4 – US VAL D'ISSOLE
U19 D1 – SC TOULON 3
U19 D2 – T. USAM
U17 D1 – COGOLIN
U17 D2 – BRIGNOLES
U17 D3 – LORGUES
U15 D1 – HYERES FC 1

U15 D2 - HYERES FC 2
U15 D3 – SC NANS
FEMININES SENIORS A 8 - LA LONDE
FEMININES SENIORS A 11 – CARQUEIRANNE LA CRAU
U18 FEMININES – HYERES FC
U15 FEMININES – SIX FOURS LE BRUSC
1^{ère} DIVISION FUTSAL – FREJUS FUTSAL

Une dotation Spéciale du Comité Départementale de la Fédération Française des Médailles Jeunesse & Sports – Challenge de la Sportivité a été remise par M. Charles BASSO aux clubs de **LA CADIÈRE en U19 et FREJUS ST RAPHAEL en U15 Féminines.**

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président clôture cette Assemblée Générale en invitant tous les participants au copieux buffet offert par le District

Le Président
Pierre GUIBERT

Le Secrétaire Général
André VITIELLO